

Séance du 31 mai 2001

Présents : AMIEL Florence, ANE François, BERTHOUMIEUX Jacques, CHARRUE Gaëlle, GALIN Jean-Pierre, MAURETTE Jean-François, PENATO Frédérique, RIEU Patrice, ROSSELL Jean-Michel, SOUQUET Pierre-Jean, SOUQUET Vincent.

Absents : 0

Mme CHARRUE et Monsieur RIEU nous ont rejoint en cours de séance et n'ont pu participer aux premiers votes.

Informations diverses	Agenda du Maire : Réunion avec acteurs locaux sur les THERMES le 5 juin Réunion sur SRU avec DDE à Ercé le 6 juin Réunion avec le représentant de la fédération pastorale de l' Ariège le 6/6 Réunion le 7 juin/14h avec service des collectivités du Conseil Général Sur périmètres de protection, captage des sources. Réunion de synthèse sur centre équestre avec architecte et gestionnaire le 12 juin à 10 heures Réunion CAUE le 20/06 à 15 h (Contrat de terroir) Réunion du Syndicat de Guzet, avant travaux, à Guzet le 21/06
Compte administratif 2000	Prévisions dépenses fonctionnement : 2 272 807,23 frs Réalisation dépenses de fonctionnement : 1 447 904,64 frs Prévisions recettes de fonctionnement : 2 272 807,23 frs Réalisation recettes de fonctionnement : 1 871 401,31 frs Solde positif = 423 496,67 frs Prévisions dépenses/recettes investissement : 2 417 446,21 frs Réalisation dépenses d'investissement : 1 411 668,95 frs Réalisation recettes d'investissement : 1 584 390,76 frs Excédent de financement = 172 721,81 frs Résultat à affecter = 423 496,67 (résultat exercice 2000) + 253 367,56 (résultats antérieurs) = 676 864,23 frs que le conseil décide d'affecter en 629 636,23 frs au compte réserve 1068 investissement du budget primitif 2001 et 47 228 frs au compte R 002 fonctionnement du budget 2001.
	Vote : Votants = 8 Pour = 8
Emprunts du Crédit Agricole à convertir en EUROS	Lecture du projet de délibération autorisant le maire à signer la convention avec le Crédit Agricole. Vote : Votants = 9 Pour = 9
Demande de subvention du Marathon des Oussailles du Couserans	Les organisateurs demandent 2000 frs de subvention pour cette course qui part d' Aulus. Après débat la proposition de 1500 frs de subvention est mise au vote : Votants = 10 Pour = 10
Demande subvention société de chasse	La demande est motivée par la réalisation, pour l'ACCA et par l'ONF, d'une étude sur le comportement des isards dans les secteurs du Fouillet et de Fougazolles. Le coût de cette étude se situera entre 10 000 et 12 000 frs. Le subvention demandée est de 6000 frs. Après discussion la demande est mise au vote sous conditions : 1°) d'avoir le devis définitif 2°) de recevoir le bilan financier 2000 de l'association de chasse. Vote pour = 4 Contre = 1 Abstention = 5

Ouverture d'une ligne de crédit	<p>Le maire demande l'autorisation d'effectuer l'ouverture d'une ligne de crédit de 300 000 frs qui sera consolidée en fin d'année, comme prévu au budget, par les emprunts nécessaires à la réalisation des investissements 2001.</p> <p>Votants = 10 Pour = 10</p>
Conseil local des jeunes	<p>Cette associations cantonale est établie à Oust et souhaite regrouper les jeunes du canton ? Faire relayer l'information auprès des jeunes aulusiens.</p>
Coupes affouagères	<p>JP GALIN rappelle la procédure choisie (mise à disposition du bois en bordure de route), le coût (750 frs pour coupe habitation principale). Il y a 43 coupes pour habitations principales et 9 lots (pour 17 résidents secondaires) qui se sont inscrits. La clôture des inscriptions est prévue pour le 30 juin. Une seule réclamation est à signaler.</p> <p>Votants = 11 Pour = 11</p>
Projet de bail Superette	<p>Monsieur le Maire rend compte de la négociation en cours avec le gestionnaire du commerce résidence de l'Ars, soit une évolution de la location de 1500frs cette année à 1950 frs en juin 2003.</p> <p>F Penato est chargée de vérifier la conformité de certains articles (cession, changement objet commercial, sous-location etc..) et d'en référer au Maire avant signature.</p> <p>Votants = 11 Pour = 11</p>
Communauté des communes	<p>Distribution de la liste des délégations et responsabilités au sein de la communauté de communes. Une présentation de l'intercommunalité pourra être organisée en juillet à la Mairie, en présence du président de la Communauté de Commune.</p>
Pays, Charte	<p>J BERTHOUMIEUX rappelle les 4 axes comprenant chacun 9 thèmes, qui ont été retenus. Date de dépôt des dossiers pour début 2002 avec une limite en 2006.</p> <p>Monsieur le Maire demande à chacun de réfléchir à des projets de dossiers : eau, thermes, embellissement de village (si le contrat de terroir ne passe pas), pôle touristique (complexe ludique), maison de retraite, logements HLM, amélioration axes routiers...</p>
Délibération à prendre sur le contrat de terroir : Moulin 2 ^{ème} tranche	<p>Coût des travaux (estimatif architecte) = 298 000 frs HT pour réfection des façades du moulin, lavoir, réservoir, abattoir, du canal et la réalisation d'un petit parking.</p> <p>Espoir d'une subvention à hauteur de 70%.</p> <p>Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à produire et déposer un dossier de demande de subvention auprès des organismes habilités.</p>
Contrat de terroir : Projet global	<p>Le montant total avoisinera les 3 MF. Monsieur le Maire est mandaté pour prospecter et choisir un cabinet d'avocat pour produire un dossier descriptif et un estimatif pour la création d'une nouvelle salle d'animation. Pour nous conseiller aussi sur le choix d'implantation.</p>
Délibération demandée par le SDCEA	<p>Des communes qui n'avaient pas adhéré ou avaient adhéré indirectement au SDCEA demandent leur adhésion directe.</p> <p>Les communes membres du SCDEA (collectivités électrifiées de l'Ariège) doivent délibérer pour l'acceptation de ces nouvelles communes.</p> <p>Votants = 11 Pour = 11</p>

Borne incendie et bi-vanne	Le devis du SDEA pour les travaux en amont des bassins est accepté par le conseil. Monsieur le Maire est mandaté pour produire un projet global (périmétrage, borne..) et donc une demande de subvention auprès des organismes concernés.
Dossier petit patrimoine de Montagne	Présentation par JP GALIN de la rencontre qui a eu lieu avec l'association Patrimoine et Montagne, affiliée à la Fédération Nationale des pierres sèches, et les Amis d'Aulus et de la vallée du Garbet. Le conseil est d'accord pour prendre comme conseil monsieur BESSET, président de l'association ci-dessus, qui a déjà réalisé plusieurs dossiers dans le cadre du programme européen 'leader +' pour monter un dossier de diagnostic et de travaux qui sera intitulé « Mise en valeur du petit patrimoine des montagnes d'Aulus » Votants = 11 Pour = 11
Promotion et animation de la station avec la course cycliste « La route du Sud »	Le Maire propose une action de promotion sur cette course qui se déroulera à partir du 23 juin, avec réédition d'une plaquette à 5000 exemplaires et distribution lors des étapes. Coût = 8 000 frs. Après discussion, l'efficacité d'une telle action de promotion demande à être étudiée sinon démontrée. Idem pour la réalisation d'une étape (arrivée Guzet, départ Aulus) en 2002, avec partage des frais (130 000 frs) entre Ustou (la proposition leur a été faite) Aulus et la communauté de commune : Les membres du conseil seront attentif au retombées médiatiques de l'édition 2001 (départ 23 juin) pour revoir la proposition en juillet.
Planning du travail d'entretien	Distribution du planning par V SOUQUET, avec intégration de l'arrosage qui avait prêté à discussions lors d'une réunion de travail.
Vol libre, parapente	Présentation par P RIEU. Les professionnels sont à la recherche d'un site d'atterrissage sur Aulus. La difficulté réside en l'acceptation par les agriculteurs de cette activité, après le fauchage des près. Seule possibilité communale : Près du pont de la Mouline (mais travaux importants à réaliser). Pour cet été la Hille conviendrait : Voir les propriétaires. Idem sur Caméza
Communication	J BERTHOUMIEUX demande à ce que chacun réfléchisse à des articles pour cet été.